

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION nº 2019/09/12-01

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 12 septembre 2019, sous la présidence de Mme Simone BONNAFOUS, administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université, représentée par M. Thierry PAUL, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education,

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, **Vu** le décret n° 2018-172 du 9 mars 2018 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation,

Vu le décret n°205-2019 du 19 mars 2019,

Vu la circulaire n°2019-029 du 21 mars 2019,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE:

OBJET : Modifications de la commission ad hoc Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la composition de la commission ad hoc CVEC fixée comme suit :

- Le Vice-Président Formation
- Le Vice-Président Vie étudiante
- Le Vice-président étudiant
- Le Chargé de mission sport
- Le Directeur du SIUMPPS
- 6 Enseignants élus à la CFVU
- 4 étudiants élus à la CFVU
- 4 étudiants élus au CA
- 2 représentants d'association étudiantes
- 2 BIATSS
- Un représentant du CROUS
- Une personnalité extérieure

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition: 40 membres Membres en exercice: 40

Quorum: 21

Présents et représentés : 26

Fait à Marseille le 12 septembre 2019

Simone BONNAFOUS Administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université



Composition commission *ad hoc* CVEC

Approuvé par la CFVU du 12 septembre 2019

- Le Vice-Président Formation
- Le Vice-Président Vie étudiante
- Le Vice-président étudiant
- Le Chargé de mission sport
- Le Directeur du SIUMPPS
- 6 Enseignants élus à la CFVU
- 4 étudiants élus à la CFVU
- 4 étudiants élus au CA
- 2 représentants d'association étudiantes
- 2 BIATSS
- Un représentant du CROUS
- Une personnalité extérieure